



Parti Lorrain

Créé en 2010, le Parti Lorrain est une association de Code Civil Local qui se réclame de la démocratie, du progrès et de l'Europe. Il sert et défend les intérêts de la Lorraine et des Lorrains et ambitionne de faire avancer notre société dans un idéal humaniste, celui de Robert Schuman, et de développement durable, en rejetant toute forme de violence, de racisme et de xénophobie.

Le Parti Lorrain entend mettre l'échelon territorial au cœur de la prise de décisions. Il s'agit d'impulser une réforme de l'Etat français jacobin vers une structure résolument moderne et fédérale.

contact //

Adresse : Siège social
39, Rue Nationale
57420 POUILLY

Tél : 06 76 28 86 53

Mail : partilorrain@live.fr

Site internet :
<http://parti-lorrain.e-monsite.com/>

La France entend stocker en Lorraine, plus de 100 000 m³ de déchets nucléaires HA/MA-VL. Ces ordures émettront pendant des dizaines de milliers d'années entre 100 000 et 10 milliards de becquerels par gramme. Elles contiennent à elles-seules 99,9 % de la radioactivité totale des déchets nucléaires français. La loi du 8 juin 2006 prévoit d'enfouir ces substances à 500 mètres de profondeur dans les couches d'argile de Bure, en Meuse. Ces dépôts sont censés rester hermétiques pendant 100 000 ans au moins (6 000 générations). Leur radioactivité ne devrait alors plus dépasser celle émanant de l'environnement naturel. Aucune construction humaine n'a jamais résisté plus d'un dixième de ce temps.

Ceux qui ont précipité le monde dans le nucléaire ont longtemps affirmé qu'ils trouveraient plus tard des solutions à la gestion des déchets radioactifs. Le « plus tard » ayant sans cesse été repoussé, la solution imaginée par le lobby nucléaire est de creuser un trou pour les enfouir. Cette solution imposée à la Lorraine est devenue la solution unique. L'Andra est chargée de la maîtrise d'ouvrage de ce projet qui répond au nom marketing de « Cigéo », acronyme de Centre Industriel de stockage Géologique, et qui devrait être mis en service en 2025. Les dépôts seront surveillés passivement pendant 100 ans à compter de la date du premier fût enfoui, avant d'être scellés pour une durée indéfinie. C'est ce qu'on appelle la réversibilité. Pour le grand public, cela signifie qu'il sera possible d'aller retirer un colis quel que soit le motif et à tout moment, y compris après la fermeture du stockage. Des experts indépendants jugent cette réversibilité impossible à réaliser. En effet, une fois enterrés, comment les colis radioactifs pourraient-ils être sortis, techniquement et financièrement, dans un gruyère de 300 km de galeries ? C'est pourquoi le CLIS (Comité Local d'Information et de Suivi) estime que l'appellation « stockage géologique réversible » est « abusive » car le concept est par définition « définitif »⁽¹⁾. Cette notion aurait été inventée pour faire croire à la faisabilité du projet et faciliter son acceptabilité sociale. Elle a notamment permis de faire sauter un verrou psychologique chez de nombreux élus locaux. Ce projet n'apporte donc pas la fiabilité technologique escomptée et apparaît même extrêmement risqué. ■

⁽¹⁾ <http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2013/10/04/bure-les-dechets-enfouis-seront-ils-recuperables>

// Un projet risqué

L'eau

Plus encore que les risques liés aux milliers de transports des déchets, d'incendie ou encore d'explosion d'hydrogène, l'eau constitue le pire ennemi d'un stockage nucléaire souterrain. En dégradant les fûts des déchets, elle entraînerait avec elle des particules radioactives dans les nappes phréatiques et contaminerait de vastes régions. Alors que l'Andra a martelé pendant des années que le sous-sol de Bure était idéal car opportunément

sec, une équipe de scientifiques indépendants a réussi à lui faire avouer que ce même sous-sol contenait « des millions de mètres cube d'eau ». Ce n'est pas étonnant puisque la couche géologique supérieure est composée de calcaire (Oxfordien). Or celui-ci est truffé de gouffres et de cavités qui peuvent piéger l'eau en grande quantité. A tel point que le secteur est localement qualifié de « château d'eau ».

Les séismes

En raison de sa topographie accentuée, la Lorraine est un territoire à sismicité modérée. Cela signifie que l'activité sismique y est régulière. Dans les Vosges, il y a presque tous les jours des séismes de magnitude 1 ou 2, des séismes de magnitude 3 plusieurs fois par an et un séisme de magnitude 5 tous les 4-5 ans en moyenne. Le dernier grand séisme est survenu à Rambervillers en février 2003. Il a été ressenti dans un rayon de 300 km. Or le sous-

sol de Bure est strié d'une multitude d'anciennes failles verticales que les séismes vosgiens pourraient rouvrir, entraînant les eaux supérieures vers le cimetière radioactif souterrain. Comme les couches géologiques de la région de Bure sont inclinées vers l'Ouest, les circulations d'eaux souterraines radioactives se déverseraient dans la vallée de la Marne et tout le Bassin Parisien.

Maîtrise des coûts vs sécurité

Le coût de l'enfouissement des déchets radioactifs à Bure s'élève à plus de 35 milliards d'euros, financés à 80 % par EDF. Il n'est dès lors pas étonnant que l'entreprise souhaite assurer elle-même la construction du centre de stockage, alors que l'Andra est le maître d'ouvrage de la partie traitement des déchets nucléaires. Entre sûreté

et économie, le choix semble vite fait. C'est en tout cas ce qu'a conclu l'Office parlementaire lorsqu'il a averti le gouvernement et les industriels de se conformer aux procédures fixées par la loi. EDF et son PDG Henri Proglio, nommément cité par le rapport, étaient alors accusés de privilégier la rentabilité au détriment de la sécurité. ■

// La Lorraine et la Meuse n'ont pas été désignées par hasard

Ce projet d'enfouissement a atterri en Lorraine, aux confins de la Meuse et de la Haute-Marne, dans un endroit vide, pauvre et déshérité, où la contestation générale ne serait pas difficile à mâter. Ce n'est donc pas une surprise si certains élus ont été séduits par les promesses d'emplois de l'industrie nucléaire. Pour convaincre les plus sceptiques, celle-ci subventionne même la construction de salles de fêtes et de gymnases ou encore l'embellissement des villages concernés. Mais toutes ces « compensations » sont dérisoires au regard du préjudice à venir. Elles deviendront inutiles quand l'ensemble de la zone sera désertée. En effet, personne ne souhaite vivre

au-dessus d'une poubelle nucléaire, encore moins des couples avec des enfants. Le centre de stockage constitue un obstacle sérieux au développement économique et humain de la Lorraine. C'est d'ailleurs ce qu'avait conclu le Président de la République lorsqu'il n'était encore que Vice-président du Conseil Régional du Limousin et qu'il avait vivement combattu en 2000 le projet de centre de stockage de Saint-Julien-le-Vendômois. Alors que le site de Bure, en terre argileuse, venait d'être autorisé, une « Mission granit » devait étudier l'implantation d'un second laboratoire de recherches en Corrèze, dont il était également député. Mais le Conseil Régional du Limousin

a voté à l'unanimité une motion d'urgence pour s'opposer à « ces éventuelles implantations qui sont incompatibles avec la politique d'accueil des hommes et des activités poursuivie depuis plusieurs années ». François HOLLANDE se disait « opposé au projet ici et ailleurs », comme le rapporte en mai 2000 un bulletin anti-nucléaire⁽²⁾. La Mission granit s'est finalement enlisée et il ne reste

aujourd'hui plus que Bure. La loi Bataille de 1991, votée par M. HOLLANDE, prévoyait pourtant d'expérimenter plusieurs types de sites en France. Dès lors, pourquoi le Président de la République HOLLANDE autoriserait-il à Bure le projet d'enfouissement que le député HOLLANDE a refusé en Corrèze ? Ce qui est valable pour la Corrèze l'est aussi pour la Meuse. ■

// Un déni de démocratie ?

En Lorraine aussi de nombreuses voix s'élèvent contre ce centre de stockage. Le Conseil Régional de Lorraine a adopté fin 2009 une résolution exprimant son opposition à la création d'un tel centre. Le Land de Sarre et le Conseil Parlementaire de la Grande Région ont également fait officiellement part de leurs réserves⁽³⁾. Les Allemands sont d'autant plus réticents que la centrale nucléaire de Cattenom, l'une des plus importantes de France, se trouve juste sous leur nez.

Soutenu par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, le Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL) a aussi émis un avis défavorable à l'implantation d'un tel équipement qui n'est évidemment pas compatible avec sa mission de protection et de valorisation du patrimoine naturel. Le PNRL a d'ailleurs rappelé que l'Article L.331-1 du Code de l'Environnement stipule qu'il importe d'assurer la protection des territoires des parcs, aussi bien leur sol que leur sous-sol, en les préservant « des dégradations et des atteintes susceptibles d'en altérer la diversité, la composition, l'aspect et l'évolution ». Au-delà de cette contradiction écologique évidente, le PNRL a déploré l'absence totale de consultation de la part de l'Andra, alors qu'il avait demandé à plusieurs reprises à être associé à la réflexion.

Le Maire de Bonnet, commune incluse dans la ZIRA (Zone d'Intérêt pour la Reconnaissance Approfondie), rejette tout autant cette perspective au nom du principe de précaution. Il ne veut pas que sa localité devienne

un « village fantôme de l'atome ». Opposé sur le fond, il dénonce tout autant la méthode qu'il juge « suspecte » : « Je n'ai jamais vu des entreprises débarquer avec des valises de billets pour faciliter leur implantation. En général, c'est l'inverse qui se produit », dit-il dans la presse régionale⁽⁴⁾. De même, si une commune de la ZIRA osait consulter ses citoyens par référendum, celui-ci serait déclaré « illégal ». En effet, l'établissement de la ZIRA et l'implantation du futur centre de stockage relèvent selon la loi française de la compétence du gouvernement et non de la commune. Tout a donc été verrouillé pour que la Lorraine accueille les déchets nucléaires français. L'avis négatif voté par le Conseil Municipal de Bonnet peut être tout au plus assimilé à un vœu de charité.

Les habitants de Meuse et de Haute-Marne ont enfin lancé une pétition contre Cigéo. Celle-ci a été signée par plus de 60 000 citoyens. Mais leur avis est superbement ignoré par le pays des Droits de l'Homme. Comme si seuls quelques scientifiques et élus, c'est-à-dire une fraction infime de la société, s'étaient arrogés le pouvoir de décider pour tous et pour des millénaires. ■

⁽²⁾ <http://bienprofond.free.fr/bienprofond/bp3.pdf>

⁽³⁾ <http://www.saarland.de/95643.htm>

⁽⁴⁾ <http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2011/08/25/l-ete-militant-des-antinucleaires-a-bure>

C O N C L U S I O N

Toutes les conditions d'un futur scandale sont donc réunies. La Lorraine a été désignée pour stocker les déchets radioactifs de la France entière car ses habitants sont respectueux et disciplinés, alors qu'elle contribue déjà énormément à l'effort national en termes de production d'énergie nucléaire. L'implantation de ce cimetière atomique va dégrader les relations, parfois tendues, avec les pays frontaliers sur la question du nucléaire.

Un tel centre de stockage va réduire à néant l'image verte de la Meuse et la diversité de sa production agricole (arboriculture, vignobles, trufficulture). Ce projet met en péril l'avenir de la Lorraine et de ses générations futures. La revitalisation de notre territoire ne peut en aucun cas passer par l'enfouissement des déchets nucléaires. Il n'est pas respectueux de se servir du prétexte de crise économique pour affirmer et justifier le contraire. Enfin, rien n'indique que Paris ne fasse pas du business nucléaire avec d'autres pays pour enfouir encore plus de déchets en Lorraine.

